

Produits pour particuliers

Valable à partir du 1^{er} octobre 2017

OPALE



L'électricité renouvelable composée
d'hydraulique suisse

S'applique sur la totalité de votre consommation

OPALE : pierre possédant une teneur en eau particulièrement élevée pour une matière minérale.

TOPAZE



L'électricité renouvelable composée
de solaire local et d'hydraulique suisse

S'applique sur la totalité de votre consommation

TOPAZE : les anciens Egyptiens disaient que la topaze était colorée du reflet doré de Ra, le puissant dieu du soleil.

AMBRE



L'électricité renouvelable composée
de solaire local

Disponible par tranche de 100 kWh/an

AMBRE : son appellation grecque «élektron» est à l'origine du terme «électricité», suite à la découverte par Thalès de ses propriétés électrostatiques.

Les tarifs en un coup d'oeil

Prix en centimes par kilowattheure (cts/kWh)

Prix hors TVA Prix TVA comprise

OPALE			Prix hors TVA	Prix TVA comprise
	SED SIMPLE		22.55	24.29
	SED DOUBLE			
	Haut tarif		23.10	24.88
	Bas tarif		11.80	12.71
	SED INTERRUPTIBLE			
	Haut tarif		14.92	16.07
Bas tarif		11.21	12.07	

TOPAZE			Prix hors TVA	Prix TVA comprise
	SED SIMPLE		24.25	26.12
	SED DOUBLE			
	Haut tarif		24.80	26.71
	Bas tarif		13.50	14.54
	SED INTERRUPTIBLE			
	Haut tarif		16.62	17.90
Bas tarif		12.91	13.90	

MES			Prix hors TVA	Prix TVA comprise
	SED SIMPLE		22.45	24.18
	SED DOUBLE			
	Haut tarif		23.00	24.77
	Bas tarif		11.70	12.60
	SED INTERRUPTIBLE			
	Haut tarif		14.82	15.96
Bas tarif		11.11	11.97	

AMBRE



L' électricité renouvelable composée de solaire local

Disponible par tranche de 100 kWh/an = CHF 18.31 en plus-value (TTC), soit 17.- (HT)

Votre électricité en détail

SED SIMPLE

BT ST

La solution idéale pour les clients qui consomment peu d'électricité la nuit (consommations inférieures à 20'000 kWh/an).

SED DOUBLE




BT DT

La solution idéale pour les clients qui souhaitent un tarif de nuit avantageux (consommations inférieures à 20'000 kWh/an).

SED INTERRUPTIBLE

BT DT IR

Le produit d'électricité complémentaire destiné aux propriétaires d'appareils et d'installations fixes (tels que pompes à chaleur, chauffages électriques, chauffe eau, fours industriels). La consommation peut être interrompue en période de haut tarif pendant 2 x 2 heures. Le reste des besoins d'électricité est couvert avec un autre produit.

Energie		SED SIMPLE	SED DOUBLE	SED INTERRUPTIBLE
OPALE 	haut tarif	7.83	8.61	7.64
	bas tarif		5.35	5.24
TOPAZE 	haut tarif	9.53	10.31	9.34
	bas tarif		7.05	6.94
MES 	haut tarif	7.73	8.51	7.54
	bas tarif		5.25	5.14
Réseau		BT ST	BT DT	BT DT IR
Utilisation du réseau	haut tarif	10.64	10.41	3.20
	bas tarif		2.37	1.89
Swissgrid SA - Services systèmes			0.32	
RPC et protection des eaux et poissons			2.30	
PCP			1.46	

Prix en centimes par kilowattheure (cts/kWh). Les prix sont mentionnés hors TVA.

Abonnement mensuel CHF	hors TVA	10.00 / mois	12.00 / mois	6.50 / mois
	TVA comprise	10.77 / mois	12.92 / mois	7.00 / mois

Dispositions complémentaires

Vous trouverez des informations plus détaillées ainsi que les dispositions contraignantes dans les règlements, les conditions générales (CG), les arrêtés et ordonnances ainsi que les directives en vigueur sous : www.develier.ch

Prix d'utilisation du réseau

Les prix de l'utilisation du réseau comprennent le transport et la distribution de l'énergie.

Facturation

Quatre factures sont établies dans l'année. Le règlement peut être effectué au moyen d'un bulletin de versement.

Taxes fédérales et communales

Taxes communales

Les prestations aux collectivités publiques (PCP) contiennent l'émolument pour l'usage du sol, les taxes pour l'éclairage public, l'efficacité énergétique développement durable et énergies renouvelables. Retrouvez la base légale sur www.develier.ch, en téléchargeant l'« Arrêté fixant les taxes et redevances communales » et le « Règlement fixant les taxes et redevances communales ».

Taxes fédérales

Les taxes fédérales contiennent la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) et la taxe pour la protection des eaux et des poissons. Retrouvez plus d'informations à ce sujet sur : www.bfe.admin.ch.

Rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC)	2.20 cts/kWh
Taxe pour la protection des eaux et des poissons	0.10 cts/kWh
Taxes fédérales totales	2.30 cts/kWh
PCP - Emolument pour l'usage du sol	0.56 cts/kWh
PCP - Eclairage public	0.70 cts/kWh
PCP - Efficacité énergétique, développement durable et énergies renouvelables	0.20 cts/kWh
Prestations aux collectivités publiques (PCP) totales	1.46 cts/kWh

Vous souhaitez en savoir plus ?

Service électrique de Develier
Rue de l'Eglise 8
2802 Develier

032 422 15 15
administration@develier.ch
www.develier.ch